DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°15/2022 OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Conseillers en exercice : 27
Présents : 21
Excusés : 6
Pouvoirs : 5

Votants: 26

SÉANCE DU 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-quatre mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 18 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS: Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Marie ROUAN, Colette ZALMA, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Eric ROMAN, Céline VERSACE,

Nadège ISOARDO, Caroline RICORD, Emilie GAGLIOLO, Chantal NIOT, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES: Jean-Paul THIEULIN, Patrick LECLERCQ, Daniel DIB, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Marc MONIER

PROCURATIONS: Patrick LECLERCQ qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Daniel DIB qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Olivia LEVINGSTON qui a donné pouvoir à Sylvie DAVILLER, Stéphane GARAVAGNO qui a donné pouvoir à Eric ROMAN, Marc MONIER qui a donné pouvoir à Vincenzo MARCIANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Monsieur Christian GORACCI, Premier Adjoint délégué aux finances, présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, conforme au compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, Trésorier du Canton du Bar sur Loup:

RESULTATS DE CLÔTURE

Section de fonctionnement

 Résultat de clôture de l'exercice 2020 (excédent)
 844.668,64 €

 Résultat de l'exercice 2021 (excédent)
 552.294,47 €

 Excédent global de clôture 2021
 1.396.963,11 €

Section d'investissement

 Résultat de clôture de l'exercice 2020 (déficit)
 -409.447,04 €

 Résultat de l'exercice 2021 (excédent)
 212.421,00 €

 Déficit global de clôture 2021
 -197.026,04 €

Restes à réaliser :

- 185.314,29 €

Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Christian GORACCI, Premier Adjoint, pour le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Premier Adjoint délégué aux Finances, rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré DECIDE :

DE VOTER sur les résultats du compte administratif qui se résument comme ci-dessus

DE CONSTATER les identités des valeurs avec le compte de gestion du receveur

DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser.

25 votes POUR, 1 ABSTENTION (Daniel DIB)

Certifié exécutoire, Les formalités de publicité ayant été Effectuées le Et la délibération expédiée à la Sous-préfecture le Pour extrait conforme, Le Maire, Emmanuel DELMOTTE